

Ouagadougou, le

03 AVR 2020

N° 20-027A /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **vingt-cinq (25) élèves Techniciens Supérieurs d'Agriculture, session de 2019**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM(S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	VELEGDA ABDOULAYE	000243	B4700720	06/03/93
2°	YAMEOGO ISSA	016065	B3831573	17/07/94

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

DEFAILANTS

RANG	NOM ET PRENOM(S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE_NAISS
2°	SOUBEIGA LAURENT	020537	B9618152	31/12/99
20°	KABORE MAXIME	004488	B3617500	10/01/91

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec le Centre Agricole Polyvalent du Matourkou (CAP/ Matourkou), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

